

APPENDICE «A»

EN QUÊTE D'UN CHOIX RÉEL ET DE
VÉRITABLES POSSIBILITÉS

Mémoire présenté au Comité spécial du Sénat chargé d'étudier les problèmes de la pauvreté par L'Association canadienne d'éducation des adultes

Ottawa, le 3 mars 1970.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

I. Préoccupations traditionnelles de l'ACEA

- Problème d'actualité au Canada
- Programmes d'éducation rurale et urbaine
- Réseau de communication
- programmes d'épanouissement de la communauté
- Sommaires concernant la politique gouvernementale

II. Perspectives idéologiques

- Principe de l'éducation permanente
- Rôle des associations bénévoles
- La morale du travail

III. Contexte sociologique de l'éducation

- Mobilité sociale
- Lien entre les études secondaires et universitaires
- Études sur les élèves qui abandonnent l'école
- Les communications et les pauvres

IV. Problèmes récents

- Éducation de base des adultes
- Politique de la main-d'œuvre
- Éducation des consommateurs
- Programmes de logement

V. Conclusion

VI. Sommaire des recommandations

VII. Recueil des références

VIII. Annexe B

AVANT-PROPOS

Le but du présent mémoire est de présenter l'opinion du Conseil national de l'Association canadienne d'éducation des adultes sur la pauvreté au Canada et d'étudier la nécessité

d'aider les pauvres à améliorer leur sort. Le premier chapitre du mémoire rappelle certaines des préoccupations de l'ACEA dans le passé ainsi que ses efforts pour établir des moyens pratiques de les exprimer. Le deuxième chapitre souligne certaines bases idéologiques des éducateurs au service des adultes envers les pauvres et la manière d'aborder le problème. Le troisième chapitre donne un bref aperçu de plusieurs études remarquables, surtout canadiennes, qui contribuent à détruire les idées préconçues concernant le rapport entre l'éducation et la pauvreté. Le dernier chapitre souligne quatre domaines capitaux pour le progrès de l'éducation des pauvres—l'éducation de base aux adultes, la politique de la main-d'œuvre, l'éducation des consommateurs et les programmes de logement.

La division de l'ACEA de la Saskatchewan compte présenter un mémoire sur certains aspects de l'éducation des Indiens, Métis et Esquimaux lorsque le Comité du Sénat visitera la province.

En ce qui nous concerne, nous acceptons la définition de la pauvreté dont se sert le Conseil économique du Canada, à savoir: «une accessibilité insuffisante à certains produits, services et conditions de vie à la portée des autres qui sont considérés comme étant des éléments fondamentaux d'un niveau de vie minimum acceptable». Nous reconnaissons la nature économique de cette définition et par conséquent, nous soulignons qu'il faut l'élargir au maximum dans le sens socio-culturel.

Nous accepterons également comme étant des catégories générales mais utiles de pauvreté, celles qui ont été définies par le sénateur Groll, à savoir: les pauvres qui travaillent, qui représentent environ la moitié des pauvres, les handicapés (physiquement, mentalement, etc.) qui constituent environ un quart des pauvres et ceux qui bénéficient de l'assistance sociale, qui constituent environ un quart des pauvres.

Le présent mémoire fera des recommandations précises. Nous voudrions rappeler aux lecteurs que celles-ci s'inspirent de principes idéologiques selon lesquels, tout d'abord, la culture des pauvres fait partie de la société dans son ensemble et deuxièmement qu'il doit y avoir un élément d'éducation et d'apprentissage dans presque tous les programmes destinés aux pauvres qu'il s'agisse de programmes organisés sous l'égide de l'État, d'associations ou par les pauvres eux-mêmes. Nous espérons donc que le présent mémoire apparaîtra